

# BRÈVES SECTORIELLES

## États-Unis

Une publication du SER des États-Unis  
N°2025-15 du 18 avril 2025

## Sommaire

### Commerce et sanctions

1. Le président D. Trump exempte plusieurs articles électroniques de droits « réciproques »
2. Le président D. Trump lance une enquête sur les importations de minéraux critiques transformés et de leurs produits dérivés
3. Le Département du Commerce (DoC) lance deux enquêtes sur les produits pharmaceutiques et les semiconducteurs

### Climat – énergie – environnement

4. Le président D. Trump annonce une réforme du processus d'autorisation environnementale
5. Le Département de l'Intérieur (DoI) transfère des terres fédérales au Département de l'Armée le long de la frontière du Nouveau-Mexique pour protéger les ressources américaines
6. Le président D. Trump souhaite exploiter davantage les ressources halieutiques du pays

### Transport et infrastructure

7. Le Département des Transports (DoT) annule une subvention de 64 M\$ précédemment allouée au projet de train à grande vitesse au Texas, en accord avec son bénéficiaire Amtrak
8. Le Département des Transports (DoT) finalise un accord d'engagement financier de 150 M\$ en faveur des installations de passage aux frontières d'Otay Mesa

### Industrie

9. Nvidia annonce produire des infrastructures d'IA aux États-Unis pour une valeur totale de 500 Md\$ sur les quatre prochaines années

### Agriculture et industrie agroalimentaire

10. Le Département de l'Agriculture (USDA) rebaptise le principal programme agricole en faveur du climat de la précédente administration et en réoriente les financements

### Propriété Intellectuelle

Brèves

### Numérique et innovation

11. La justice fédérale condamne Google pour monopole illégal dans la publicité en ligne
12. La FTC engage une action en justice contre Meta pour pratiques anticoncurrentielles

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, [ici](#).

# Commerce et sanctions

## 1. Le président D. Trump exempte plusieurs articles électroniques de droits « réciproques »

Le 11 avril, par un mémorandum, D. Trump a [exempté](#) de droits réciproques plusieurs articles électroniques, dont les smartphones et les ordinateurs. Selon le texte du mémorandum, il s'agissait de « clarifier » que ces articles relevaient de la catégorie des « semi-conducteurs », exemptée de droits « réciproques » depuis le 2 avril. Ces exemptions s'appliquent à tous les partenaires commerciaux des États-Unis, avec effet rétroactif : les droits levés sur ces articles depuis le 5 avril seront remboursés.

## 2. Le président D. Trump lance une enquête sur les importations de minéraux critiques transformés et de leurs produits dérivés

Le 15 avril, par un décret présidentiel (EO), D. Trump a [lancé](#) une enquête visant à évaluer l'impact des importations de minéraux critiques transformés et de leurs produits dérivés sur la sécurité nationale, sur le fondement de la section 232 du Trade Expansion Act de 1962. La [fact sheet](#) accompagnant cet EO indique que les droits de douane qui résulteraient de cette enquête se substitueraient aux droits réciproques qui seraient en vigueur sur les produits visés, le cas échéant. Cette enquête vise des minéraux critiques [identifiés](#) sur la liste des minéraux critiques publiée par le United States Geological Survey (USGS), à laquelle est ajouté l'uranium ; (ii) les minéraux critiques transformés ; (iii) *a minima* 17 éléments [identifiés](#) comme des terres rares par le Département de l'Énergie (DoE), qui pourra, avec l'USGS, en compléter la liste ; (iv) les produits dérivés, *i.e* « tous les biens intégrant des minéraux critiques transformés en tant qu'intrants ». Ces produits dérivés incluent des produits semi-finis, mais également des produits finis, parmi lesquels sont cités les aimants permanents, les moteurs, les véhicules électriques, les batteries, les smartphones, les microprocesseurs, les systèmes radar, les éoliennes et leurs composants, ainsi que les dispositifs optiques avancés. Dans le cadre des recommandations qu'il adressera au président, le secrétaire au Commerce devra envisager, outre les droits de douane, des mesures visant à soutenir la production des minéraux critiques et de leurs produits dérivés. Il dispose de 180 jours pour remettre son rapport final au Président.

## 3. Le Département du Commerce (DoC) lance deux enquêtes sur les produits pharmaceutiques et les semi-conducteurs

Le 16 avril, le Département du Commerce a publié deux appels à commentaires dans le cadre d'enquêtes préalables à l'imposition de droits additionnels, sur le fondement de la section 232 du Trade Expansion Act de 1962, d'une part sur [les produits et ingrédients pharmaceutiques et leurs dérivés](#) et d'autre part sur [les](#)

[semiconducteurs et équipements nécessaires à leur fabrication](#). Le champ du premier appel couvre « les produits médicamenteux finis génériques et non génériques, les contre-mesures médicales, les intrants critiques tels que les principes actifs pharmaceutiques et les matières premières clés, ainsi que les produits dérivés de ces éléments ». Celui du second inclut « les semiconducteurs, équipements de fabrication de semiconducteurs et [...] produits avals contenant des semiconducteurs, tels que ceux qui composent la chaîne d'approvisionnement en électronique ». Les deux documents indiquent que deux enquêtes parallèles ont été lancées dès le 1<sup>er</sup> avril. En des termes similaires, ils appellent les parties prenantes concernées à fournir, dans un délai de 21 jours, leur appréciation des dynamiques d'offre et de demande sur ces marchés aux États-Unis, la part des importations, l'impact des pratiques commerciales déloyales mises en œuvre par les pays étrangers et la capacité des États-Unis à renforcer leurs capacités de production. Pour rappel, aux termes de la section 232, le département du Commerce dispose de 270 jours maximum (à compter du lancement de l'enquête) pour remettre un rapport au Président, qui décide ensuite des mesures à mettre en œuvre.

## Brèves

- Le 9 avril, l'administration a enjoint l'entreprise Nvidia à requérir l'octroi préalable d'une licence pour l'exportation de ses puces H20 selon un document [transmis](#) par le groupe à la SEC. De telles mesures, dont la durée est indéterminée à ce stade, pourraient avoir un coût [estimé](#) à 5,5 Md\$ selon Nvidia. Le Département du Commerce (DoC) a confirmé ces nouvelles restrictions d'après le Financial Times.
- Le 10, 14 et 15 avril, le secrétaire au Trésor S. Bessent a rencontré ses homologues [vietnamien](#), [argentin](#) et [espagnol](#) pour promouvoir un commerce réciproque.
- Le 14 avril, le Département du Commerce a [annoncé](#) l'imposition, à partir du 14 juillet, de droits anti-dumping sur la plupart des tomates en provenance du Mexique, à hauteur de 20,91 %. Pour ce faire, le communiqué décrit l'accord qui avait été [trouvé](#) en 2019 sur les tomates mexicaines, comme inefficace pour protéger les producteurs américains, et en sortira sous 90 jours.
- Le 14 avril, les membres du Terrorist Financing Targeting Center, comprenant les États-Unis et six pays du Golfe, ont conjointement [sanctionné](#) 15 responsables du groupe terroriste somalien al-Shabaab.
- Le 15 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) 4 individus affiliés à un cartel mexicain désigné comme organisation terroriste et impliqué dans le trafic illégal de stupéfiants.
- Le 10 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) un réseau d'entités et de navires basés en Inde et aux Émirats arabes unis, faisant parti de la flotte fantôme iranienne. Le 16 avril, le

Département du Trésor a [sanctionné](#) une raffinerie pétrolière chinoise ayant acheté du pétrole iranien à hauteur de plus d'1 Md\$, ainsi que plusieurs entités et navires parties de la flotte fantôme iranienne. Ces deux décisions marquent la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries de sanctions appliquées en vertu du mémorandum présidentiel du 4 février visant à imposer une pression maximale sur le gouvernement de la République islamique d'Iran [Voir [Brèves sectorielles du 7 février 2025](#)].

- Le 17 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) la Banque internationale du Yémen pour son soutien aux Houthis.

## Climat – énergie – environnement

### 4. Le président D. Trump annonce une réforme du processus d'autorisation environnementale

Dans un mémorandum présidentiel [signé](#) le 15 avril, le président D. Trump annonce une réforme du processus d'autorisation environnementale. Constatant que le gouvernement ne tire pas pleinement parti des technologies modernes pour évaluer efficacement les demandes de permis, ce qui retarde certains projets d'infrastructure essentiels, le président engage désormais l'ensemble des agences fédérales à accélérer la transition numérique dans ce domaine.

Les agences fédérales sont appelées à maximiser l'utilisation des technologies dans les processus d'examen environnemental et d'octroi de permis pour divers projets d'infrastructure tels que les routes, ponts, centrales électriques, mines, usines, etc. Parmi les priorités figurent :

- l'élimination des procédures papier ;
- la réduction des délais de traitement, sans compromettre la qualité des évaluations ;
- une meilleure accessibilité des documents ;
- la réduction des soumissions de données redondantes ;
- une meilleure coordination inter-agences pour les demandes d'autorisations liées à un même projet ;
- une amélioration de la transparence des calendriers de délivrance des permis ;
- une modernisation juridique pour mieux défendre les décisions contestées.

Le président charge le président du Council on Environmental Quality (CEQ), en coordination avec le National Energy Dominance Council (NEDC) et les agences concernées, d'élaborer sous 45 jours un Plan d'action pour la modernisation des technologies d'autorisation. Ce plan comprendra : des normes initiales de données et technologies pour les permis relevant du National

Environmental Policy Act (NEPA), des exigences fonctionnelles minimales pour les logiciels utilisés par les agences, une feuille de route pour un système unifié inter-agences, une gouvernance inter-agences pour superviser la mise en œuvre et enfin un calendrier d'exécution de ce plan d'action pour les agences.

Dans les 90 jours suivant la publication de ce plan, les agences fédérales concernées devront commencer à appliquer ces normes et exigences dans leurs systèmes d'examen et d'autorisation.

Un Centre d'innovation pour l'autorisation (Permitting Innovation Center) sera également mis en place sous 15 jours, dirigé par le CEQ. Il aura pour mission de concevoir et tester des outils prototypes pour moderniser les processus, notamment des logiciels de gestion de cas, des portails de soumission, ou encore des systèmes d'échange de données entre agences. Le General Services Administration, via son service de transformation technologique, apportera son soutien à cette initiative.

Dans une fact sheet [publiée](#) également le 15 avril, l'administration Trump affirme que le processus actuel d'examen environnemental est entravé par un manque de transparence et une technologie obsolète. La multiplicité des agences impliquées et la complexité des exigences légales ont généré de longs délais pouvant aller jusqu'à 10 ans ou plus entre le lancement d'un projet et sa mise en service. En modernisant ces procédures, la réforme du « *permitting* » vise à rationaliser les processus, réduire les doublons, et améliorer la coordination.

## 5. Le Département de l'Intérieur (DoI) transfère des terres fédérales au Département de l'Armée le long de la frontière du Nouveau-Mexique pour protéger les ressources américaines

Le secrétaire à l'Intérieur D. Burgum a [annoncé](#) le 15 avril lors de sa visite au Nouveau-Mexique le transfert d'urgence de la juridiction administrative d'environ 444 km<sup>2</sup> de terres fédérales situées le long de la frontière américano-mexicaine. Ces terres publiques, actuellement gérées par le Bureau of Land Management (BLM), seront transférées au Département de l'Armée pour une durée de trois ans, sous réserve des droits existants, afin de soutenir les opérations de la patrouille frontalière américaine (U.S. Border Patrol). « Sécuriser notre frontière et protéger les ressources de notre nation vont de pair », a déclaré D. Burgum pour qui « ce transfert reflète l'engagement [du DoI] en faveur de la sécurité publique, de la sécurité nationale et de la gestion responsable de nos terres publiques ».

Ce transfert fait suite à une demande du Département de la Défense (DoD), auquel le Département de l'Armée est rattaché, motivée par la nécessité d'augmenter la fréquence des patrouilles, de construire des infrastructures de contrôle, et de contrer les menaces transfrontalières, y compris l'immigration irrégulière, le trafic de stupéfiants, le passage de clandestins et la traite d'êtres humains. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'état d'urgence nationale

décrété plus tôt cette année par le président D. Trump, qui a appelé son administration à prendre des mesures rapides pour faire face aux activités illégales le long de la frontière sud.

Outre les considérations de sécurité, le DoI souligne que la région est également confrontée à une crise environnementale. Les terres concernées abritent 23 espèces en danger au niveau fédéral, ainsi que des sites culturels majeurs. Les activités humaines non réglementées telles que les passages répétés à pied, les usages motorisés, la création de sentiers informels ou de campements entraînent des dégradations écologiques : érosion des sols, destruction de la végétation désertique fragile, perturbation des habitats fauniques critiques, dégradation des sites culturels, augmentation des risques d'incendies et pollution liée aux déchets. Selon le DoI, le transfert de la gestion de ces terres à l'armée facilitera l'engagement militaire visant à empêcher toute activité humaine non autorisée dans les zones écologiquement sensibles.

Reconnaissant que ces terres jouent un rôle économique important pour certaines communautés locales, le DoI précise que le BLM collaborera avec l'Armée afin que certaines activités, comme le pâturage et l'exploitation minière, puissent se poursuivre dans les zones concernées.

## 6. Le président D. Trump souhaite exploiter davantage les ressources halieutiques du pays

Le président D. Trump a [signé](#) le 17 avril, un décret présidentiel visant à restaurer la compétitivité du secteur halieutique américain.

Le texte rappelle que les États-Unis disposent de l'une des plus vastes zones de pêche au monde (10 Mkm<sup>2</sup>). Bien que la majorité des stocks halieutiques américains soient en bonne santé, le secteur de la pêche fait face à des réglementations excessives qui entravent sa productivité : limites de capture jugées trop strictes, cession de zones de pêche à des entreprises étrangères d'éolien en mer, données de pêche obsolètes et lente adoption des technologies modernes. À ces freins s'ajoutent des pratiques commerciales internationales jugées déloyales, qui ont placé le marché américain dans une position désavantageuse. Aujourd'hui, près de 90 % des produits de la mer consommés aux États-Unis sont importés, et le déficit commercial du secteur dépasse les 20 Md\$.

Ce nouveau décret complète et renforce l'ordonnance présidentielle 13921 de mai 2020, en conservant sa portée mais en amplifiant son ambition. Il entend :

- Lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN);
- Promouvoir un approvisionnement éthique et national ;
- Réduire le fardeau réglementaire sur les professionnels du secteur ;
- Sécuriser la chaîne d'approvisionnement et accroître la traçabilité ;

- Rééquilibrer les relations commerciales pour un commerce équitable.

Le secrétaire au Commerce se voit confier un rôle central dans la révision du cadre réglementaire et le soutien à la pêche commerciale, à l'aquaculture et à la transformation des produits halieutiques. Parmi les actions annoncées :

- Révision des réglementations trop lourdes : Dans les 30 jours, les pêcheries les plus contraintes seront identifiées pour un allègement ciblé des règles.
- Consultation des conseils régionaux de gestion des pêches : Ces instances devront actualiser leurs recommandations pour stabiliser les marchés et prévenir les fermetures.
- Appel à contributions : Le public, les scientifiques, les pêcheurs et les experts technologiques seront consultés pour proposer des améliorations concrètes en matière de gestion et de collecte de données.
- Intégration de technologies innovantes : Le National Marine Fisheries Service modernisera ses outils de suivi et élargira les programmes de permis expérimentaux.

Une nouvelle stratégie nationale, « America First Seafood », élaborée avec le Département de l'Agriculture (USDA), vise à promouvoir les produits de la mer américains, soutenir les capacités de transformation, sensibiliser les consommateurs, et favoriser l'achat public de produits de la mer dans les programmes de nutrition.

Dans les 60 jours, une stratégie globale de commerce des produits de la mer sera présentée pour contrer les pratiques déloyales, améliorer l'accès aux marchés étrangers et lutter contre la pêche INN et le recours au travail forcé. Le Représentant américain au Commerce (USTR) mènera également une évaluation des pratiques des pays concurrents et pourra engager des procédures au titre du Trade Act de 1974.

Le décret prévoit de faciliter une sécurité renforcée aux frontières, notamment grâce à une optimisation du programme de surveillance des importations, en ciblant davantage les cargaisons à haut risque. Les économies générées permettront de renforcer les contrôles portuaires pour empêcher l'entrée de produits illégaux sur le territoire.

Enfin, dans un délai de 180 jours, les zones marines nationales protégées (« marine national monuments ») seront passées en revue pour envisager une possible réouverture partielle à la pêche commerciale, dans le respect des impératifs patrimoniaux et scientifiques.

Dans une proclamation du 17 avril, le président D. Trump, a [affirmé](#) sa volonté de réouvrir le Pacifique aux activités de pêche commerciale américaines dans les zones du Pacific Remote Islands Marine National Monument (PRIMNM). Le PRIMNM avait été créé en 2009 (proclamation 8336) puis élargi en 2014 (proclamation 9173) pour protéger les écosystèmes autour de plusieurs îles et atolls isolés

du Pacifique. Il interdisait notamment toute activité de pêche commerciale dans ces zones.

Après réévaluation du PRIMNM, le président D. Trump fait le constat que la pêche commerciale gérée de manière appropriée ne met pas en péril les objets d'intérêt scientifique ou historique protégés par le PRIMNM (poissons, oiseaux, coraux, mammifères marins, etc.). La gestion actuelle n'est pas plus efficace pour protéger ces populations, qui sont déjà encadrées par plusieurs lois fédérales (Magnuson-Stevens Act, Endangered Species Act, Clean Water Act, etc.).

Le secrétaire au Commerce, par l'intermédiaire de l'administrateur de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), est chargé de publier rapidement de nouvelles propositions de règles dans le registre fédéral afin de modifier ou d'abroger toutes les réglementations contraignantes qui limitent la pêche commerciale dans le PRIMNM.

## Brèves

- Le 10 avril, le Département de l'Intérieur (DoI) a [annoncé](#) qu'il renonçait à une déclaration d'impact environnemental pour environ 3 244 concessions pétrolières et gazières couvrant 3,5 millions d'acres (14 164 km<sup>2</sup>) dans sept États de l'Ouest (Colorado, Montana, Nouveau-Mexique, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Utah et Wyoming). Revenant sur une décision précédente du Bureau of Land Management (BLM) de janvier 2025, cette nouvelle décision découle du décret présidentiel 14154 et du décret ministériel 3418 intitulés « Unleashing American Energy ». Elle vise à réduire les obstacles réglementaires et à accélérer le développement énergétique national. Le communiqué précise que le BLM évalue actuellement les options de conformité à la loi nationale sur la politique environnementale (NEPA) pour ces décisions de concessions pétrolières et gazières, et que le DoI et le BLM restent déterminés à développer de manière responsable l'énergie sur les terres fédérales.
- Le 15 avril, le secrétaire à l'Énergie Ch. Wright a [annoncé](#) à Riyad un futur protocole d'accord (MoU) entre les États-Unis et l'Arabie saoudite pour renforcer leur coopération énergétique. Non contraignant, ce MoU sera « large » et couvrira les secteurs traditionnels et émergents de l'énergie, incluant la production d'énergie, la coopération minière, l'énergie nucléaire civile et les infrastructures énergétiques. La signature officielle de MoU interviendra ultérieurement.
- Le Département de l'Intérieur (DoI) a [annoncé](#) le 10 avril une augmentation significative des réserves estimées de pétrole et de gaz dans le plateau continental extérieur du golfe du Mexique. Une évaluation actualisée du Bureau of Ocean Energy Management (BOEM) a permis d'ajouter 4,4 Md de barils d'équivalent pétrole aux réserves initiales. Après déduction de la production de 3,1 Md de barils d'équivalent

pétrole depuis 2020-2021, l'augmentation nette est ainsi de 1,5 Md de barils d'équivalent pétrole. Le communiqué rappelle que le golfe du Mexique fournit 14 % du pétrole national.

## Transport et infrastructure

### 7. Le Département des Transports (DoT) annule une subvention de 64 M\$ précédemment allouée au projet de train à grande vitesse au Texas, en accord avec son bénéficiaire Amtrak

Le 14 avril, le Département des transports (DoT) a [annoncé](#) la conclusion d'un accord amiable avec Amtrak pour mettre fin à une subvention de 63,9 M\$ précédemment attribuée par l'Agence fédérale ferroviaire (FRA, au sein du DoT) afin qu'Amtrak participe à un projet de développement de liaison ferroviaire à grande vitesse entre Dallas/Fort Worth et Houston, au Texas.

Selon le communiqué du DoT, ce projet connu sous le nom de Texas Central Railway puis Texas High-Speed Rail Corridor avait été initialement présenté comme un investissement totalement privé. Toutefois, à mesure que les estimations de coûts « gonflaient de manière spectaculaire », le projet serait devenu tributaire de l'appui d'Amtrak et de l'apport de fonds fédéraux pour son avancement. Le montant estimé du coût d'investissement en capital du projet s'élèverait aujourd'hui à plus de 40 Md\$, ce qui rendrait cette construction « irréaliste » et cet investissement « risqué pour le contribuable ».

Le secrétaire aux Transports S. Duffy s'est ainsi réjoui que « la FRA et Amtrak [soient] d'accord pour considérer que l'endossement de ce projet [constituait] un gaspillage de l'argent des contribuables et une distraction de la mission principale d'Amtrak ». Il a toutefois souligné que « si le secteur privé [croyait] que ce projet [était] réalisable, il devrait poursuivre les travaux de pré-construction, plutôt que de compter sur Amtrak et le contribuable américain pour le renflouer ». Il a enfin appelé Amtrak à se concentrer sur la résolution d'autres défis opérationnels majeurs : les déficits d'exploitation, les retards sur le corridor ferroviaire du Nord-Est, la dégradation de ses trains « Horizon » due à la corrosion et d'une manière générale l'amélioration des services existants jugés insatisfaisants.

Le communiqué souligne que cette annonce « ne marque pas la fin de l'intérêt de la FRA pour les nouveaux projets ferroviaires », précisant que « la FRA dispose d'un éventail de programmes qui peuvent contribuer au développement de nouveaux corridors ferroviaires, y compris des liaisons ferroviaires à grande vitesse, et qu'elle continuera à travailler avec les parties intéressées pour développer des opportunités économiquement efficaces (*cost-effective*) ». Il est indiqué que la FRA sera en mesure de réaffecter les 60 M\$ non dépensés – qui étaient issus du programme Corridor Identification Program créé par la loi fédérale d'investissement dans

les infrastructures (IIJA) – au bénéfice d'autres projets en faveur d'un transport ferroviaire sûr, efficace et fiable.

## 8. Le Département des Transports (DoT) finalise un accord d'engagement financier de 150 M\$ en faveur des installations de passage aux frontières d'Otay Mesa

Le 15 avril, le secrétaire aux Transports a [annoncé](#) la finalisation d'un accord permettant l'engagement d'un financement fédéral à hauteur de 150 M\$ pour la construction d'une nouvelle route et d'une nouvelle installation de passage aux frontières (Port of Entry) à Otay Mesa, dans la région de San Diego / Basse Californie.

Selon le communiqué du Département des Transports (DoT), cet accord d'engagement financier fait suite à une décision d'octroi de subvention au projet « Otay Mesa East Port of Entry » annoncée en septembre 2022, dans le cadre du programme d'appel à projets INFRA (Nationally Meaningful Multimodal Freight & Highway Projects) issu de la loi fédérale d'investissement dans les infrastructures (IIJA). L'accord qui a été finalisé prévoit que les investissements concernés serviront à améliorer la sécurité aux frontières en fournissant au Service des douanes et de la protection des frontières (CBP) des installations d'inspection à la pointe de la technologie. Cet accord acte également la suppression d'exigences antérieures « relatives au Green New Deal », qui comprenaient notamment une disposition concernant la recharge pour les véhicules à zéro émission, que le communiqué qualifie de « gaspillage de l'argent des contribuables » et « sans rapport avec la mission de sécurité nationale de CBP ».

Le secrétaire aux Transports S. Duffy a déclaré à cette occasion que son administration avait décidé de finaliser cet accord « afin d'aider à protéger la frontière sud et à réprimer le trafic de drogue, tout en empêchant l'argent des contribuables de subventionner les priorités inutiles du Green New Deal », ajoutant que le DoT allait « continuer à éliminer l'arriéré de subventions sans précédent de l'administration précédente et à produire des résultats ». Le communiqué indique en effet, à titre de « rappel », que « l'administration Trump [aurait] hérité de plus de 3 200 subventions non engagées qui avaient été mises en avant par l'administration précédente mais qui n'ont jamais été réalisées » et que « cet arriéré sans précédent de subventions non engagées [aurait] retardé des investissements critiques dans les collectivités à travers tout le pays ».

# Industrie

## 9. Nvidia annonce produire des infrastructures d'IA aux États-Unis pour une valeur totale de 500 Md\$ sur les quatre prochaines années

Le 14 avril, Nvidia a [annoncé](#) la production entièrement aux États-Unis des superordinateurs d'IA. La production de puces Blackwell, qui

seront au cœur de ces superordinateurs, a déjà commencé dans l'usine de TSMC de Phoenix, dans l'Arizona, tandis que la construction des usines qui assembleront ces superordinateurs est en cours au Texas, avec des installations prévues à Houston (en partenariat avec Foxconn) et à Dallas (avec Wistron). Parallèlement, l'assemblage et le contrôle des semi-conducteurs seront assurés en Arizona en partenariat avec Amkor et SPIL. Ces superordinateurs seront uniquement dédiés à l'IA avec l'objectif de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement de Nvidia et de répondre à la demande croissante en infrastructures d'IA.

## Brèves

- Le 17 avril, le groupe français Hermès a [annoncé](#) qu'il augmentera ses prix aux États-Unis à partir du 1<sup>er</sup> mai pour compenser intégralement l'impact des nouveaux droits de douane américains de 10 % sur les importations de produits européens. Cette hausse s'appliquera à l'ensemble des catégories de produits importés aux États-Unis, en plus de l'ajustement tarifaire annuel habituel de 6 % à 7 % déjà mis en œuvre en début d'année.

# Agriculture et industrie agroalimentaire

## 10. Le Département de l'Agriculture (USDA) rebaptise le principal programme agricole en faveur du climat de la précédente administration et en réoriente les financements

La secrétaire à l'Agriculture B. Rollins a [annoncé](#) le 14 avril l'annulation des Partenariats pour des produits de base intelligents face au climat (Partnerships for Climate Smart Commodities), lancée par l'Administration Biden en 2022. Après un examen de ce dispositif, l'USDA a considéré que la majorité des projets retenus comportaient des frais d'administration trop élevés et fournissaient, de ce fait, moins de la moitié du financement fédéral directement aux agriculteurs.

Toutefois, et en renommant cette initiative Advancing Markets for Producers, l'USDA considère que certains projets pourront être poursuivis pour autant qu'il soit démontré qu'une part importante des fonds fédéraux alloués ira aux agriculteurs. Les accords de subvention existants ne seront poursuivis que si (i) un minimum de 65 % des fonds fédéraux bénéficie aux producteurs, (ii) les porteurs de projet, bénéficiaires de subventions, ont inscrit au moins un producteur au 31 décembre 2024 et (iii) ont effectué un paiement à au moins un producteur avant cette même date.

Dans son communiqué, l'USDA indique qu'il contactera individuellement les partenaires actuels pour leur fournir des

informations sur leur future participation. L'USDA honorera toutes les dépenses éligibles encourues avant le 13 avril. Cet effort de réforme utilisera les fonds existants et aucun nouveau financement ne sera mis à la disposition de ces partenariats.

L'ancien secrétaire à l'Agriculture, T. Vilsack, et l'ancien sous-secrétaire à l'Agriculture pour la production et la conservation agricoles, R. Bonnie, ont [déclaré](#) au Hagstrom report que les objectifs du programme qu'ils ont lancé sous l'administration Biden se poursuivront même si le nom du programme a changé. Ils se félicitent du fait que les agriculteurs et les éleveurs continueront de recevoir des aides pour des pratiques de conservation qui amélioreront la santé des sols et la qualité de l'eau et qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de stocker le carbone dans le sol.

## Brèves

- Une coalition de 30 organisations agricoles et alimentaires a [adressé](#) le 16 avril une lettre aux dirigeants républicains et démocrates de la commission des Finances du Sénat et de la commission des Voies et Moyens de la Chambre des représentants pour les appeler à garantir le soutien à l'adhésion des États-Unis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La lettre souligne l'importance du commerce mondial pour les agriculteurs et les éleveurs du pays et le rôle des systèmes fondés sur des règles dans la poursuite de l'expansion des exportations alimentaires et agricoles des États-Unis.
- Dans des déclarations publiques rapportées par la presse, les démocrates de la Chambre des représentants et notamment la cheffe de l'opposition à la commission de l'Agriculture, A. Craig (D-Minnesota), ont averti leurs collègues républicains que l'adoption de la proposition de loi agricole (Farm Bill) sera impossible si les prestations du Supplemental Nutrition Assistance Program ([SNAP](#)) sont réduites dans la proposition de loi de réconciliation qu'ils portent. Or, dans le cadre budgétaire adopté par la Chambre le 10 avril, une économie de 230 Md\$ est demandée à la commission de l'Agriculture.

# Propriété Intellectuelle

## Brèves

- La Chambre de commerce des États-Unis (U.S. Chamber) a rendu public l'édition 2025 de [l'International IP Index](#), destiné à classer les pays selon leur niveau de protection de la propriété intellectuelle. Sur les 55 pays analysés, la France conserve sa troisième place derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

- La Chambre de commerce des États-Unis (U.S. Chamber) a [publié](#) une nouvelle étude démontrant que la propriété intellectuelle joue un rôle essentiel dans l'économie américaine. Elle met en évidence également ses avantages pour la main d'œuvre américaine.

## Numérique et innovation

### 11. La justice fédérale condamne Google pour monopole illégal dans la publicité en ligne

Le 17 avril, la juge fédérale L. Brinkema (District est de Virginie) a [conclu](#) que Google exerçait un monopole illégal sur le marché de la publicité numérique, en violation du Sherman Act. Dans le cadre de l'action engagée par le Département de la Justice (DoJ) en janvier 2023, la décision qualifie d'illégales les pratiques mises en œuvre par Google pour consolider son contrôle sur les outils de gestion des annonces (DFP) et sa plateforme d'enchères (AdX). La juge a estimé que Google avait évincé ses concurrents en favorisant systématiquement ses propres outils, en limitant les possibilités d'interopérabilité et en verrouillant les canaux d'accès au marché publicitaire. Elle a ordonné la cession d'actifs clés dans l'activité publicitaire afin de rétablir une concurrence effective. Il s'agit de la seconde condamnation pour abus de position dominante infligée à Google en moins d'un an, après celle prononcée concernant la recherche en ligne [voir [Brèves sectorielles du 11 octobre 2024](#)].

### 12. La FTC engage une action en justice contre Meta pour pratiques anticoncurrentielles

Le 14 avril s'est [ouvert](#) le procès de la Federal Trade Commission (FTC) contre Meta devant le tribunal fédéral de Washington pour monopole illégal sur les services de réseaux sociaux, en violation du Sherman Act. La FTC accuse Meta d'avoir acquis Instagram (2012) et WhatsApp (2014) dans le but de neutraliser des concurrents émergents et demande la cession des deux filiales. Selon le Wall Street Journal, cette procédure [intervient](#) après l'échec d'une tentative de règlement à l'amiable. Meta aurait proposé une transaction de 450 M\$, rejetée par la FTC, qui en réclamait 30 Md\$.

Appelé à témoigner dès l'ouverture du procès, le PDG de Meta, Mark Zuckerberg, a [contesté](#) les allégations de monopole, invoquant la concurrence de TikTok et de YouTube. Il a défendu les acquisitions comme ayant amélioré la qualité des services des applications. Les plaidoiries devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2025.

#### Brèves

- Le 17 avril, l'État du New Jersey a [déposé](#) une plainte contre Discord pour pratiques commerciales trompeuses, accusant la plateforme de ne pas protéger efficacement les mineurs

contre les contenus violents ou nuisibles. Il s'agit de la première action intentée par un État contre Discord pour manquements aux obligations de sécurité des enfants en ligne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington

[washington@dgtresor.gouv.fr](mailto:washington@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER des États-Unis

Abonnez-vous [ici](#)